



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • No 007 • juin 2012

NOTRE DOSSIER - SPECIAL CONSEIL DE SECURITE

La stratégie de l'ONU contre la LRA a été très bien accueillie



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa (Photo ci-dessus), a lancé vendredi 29 juin à New York, un appel afin que le Conseil de sécurité et la communauté internationale apportent un appui important à la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la L'Armée de résistance du Seigneur (LRA) développée par l'ONU. « Nous sommes très heureux d'avoir produit cette stratégie. Nous avons besoin de la contribution de tout le monde pour la traduire en programme de travail. Cela demande en effet beaucoup de ressources », a affirmé M. Abou Moussa après la présentation au Conseil de sécurité du Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA, y compris les efforts déployés dans le cadre de la lutte contre la LRA. « Malgré la récente capture d'un des commandants de la LRA et de la réduction de ses effectifs, la LRA demeure extrêmement dangereuse », explique-t-il, exprimant par ailleurs le vœu qu'une enquête soit menée sur les sources de financement des activités des combattants de la LRA.

La satisfaction du Conseil de sécurité...

Les membres du Conseil de sécurité (1ère photo colonne de droite) ont salué le travail accompli par l'UNOCA et ses partenaires dans la lutte contre ce groupe armé à l'origine de plus de 445 000 déplacés. Dans ce contexte, ils ont également accueilli très favorablement la stratégie régionale de lutte contre la LRA qui, comme le rappelle M. Abou Moussa, est « le fruit d'un travail collectif » entamé en novembre 2011 avec la collaboration de l'Union africaine, les missions des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies dans les zones où sévit la LRA ainsi que les partenaires au développement.

La stratégie met l'accent, entre autres, sur la nécessité de développer des actions visant la protection des civils, la promotion des défections et du processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDRRR), la définition d'une réponse humanitaire coordonnée en faveur des victimes de la LRA (les réfugiés et les déplacés), le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les régions affectées, à travers

un plan de développement durable, etc. Dans cette logique, des responsabilités ont été partagées avec une forte implication des Missions, Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies opérant sur le terrain. « Le soutien à l'Initiative de l'UA contre la LRA reste une de nos priorités. L'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA et moi-même mettrons en route un plan d'action pour les prochains mois », a souligné M. Abou Moussa à l'issue des travaux du Conseil de sécurité. Il a révélé qu'une réunion technique se tiendra avant la fin du mois de juillet pour définir les priorités et une feuille de route devant faciliter la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la LRA.

Il faut noter que l'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, M. Francisco Madeira, a également participé à la session du Conseil de sécurité du 29 juin - à gauche sur la photo ci-dessus, à côté de M. Charles-Armel Doubane, Représentant permanent de la République Centrafricaine auprès des Nations Unies, qui a briéfé le Conseil sur l'impact de la LRA dans son pays.



UNOCA - LRA

ALBUM PHOTOS DES PERSONNALITES QUI ONT PARTICIPE AU DEBAT SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL



M. Samir Sharifov



M. Wang Min (Président du Conseil de sécurité pour juin)



M. Fernando Alzate



M. Martin Briens

UNOCA - LRA

ALBUM PHOTOS DES PERSONNALITES QUI ONT PARTICIPE AU DEBAT SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL



M. Peter Wittig



M. Gert Rosenthal



M. Hardeep Singh Puri



M. Mohammed Loulichki

UNOCA - LRA

ALBUM PHOTOS DES PERSONNALITES QUI ONT PARTICIPE AU DEBAT SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL



M. Raza Bashir Tarar



M. Joao Maria Cabral



M. Nikita Y. Zhukov



M. Limbiyè Kadangha-Bariki

UNOCA - LRA

ALBUM PHOTOS DES PERSONNALITES QUI ONT PARTICIPE AU DEBAT SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL



M. Doctor Mashabane



M. Philip Parham



M. Jeffrey DeLaurentis

M. Abou Moussa doit présenter un nouveau Rapport du Secrétaire général avant novembre 2012

Pendant son séjour à New York du 21 au 29 juin, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de l'UNOCA a multiplié les consultations et les réunions pour mobiliser davantage de soutien autour de la lutte contre la LRA, une cause par ailleurs solidement défendue par les organisations non gouvernementales. Tous ses interlocuteurs ont salué son leadership ainsi que la détermination avec laquelle il conduit le dossier LRA. Ils ont également encouragé la coopération avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la question de la LRA, qui a réitéré la demande de l'UA souhaitant que le Conseil de sécurité de l'ONU déclare la LRA « groupe terroriste ».

M. Abou Moussa a aussi participé à une conférence de presse conjointe le 26 juin, en compagnie de MM. Francisco Madeira (UA), Jan Egeland (Human Rights Watch), Michael Poffenberger (Resolve) ainsi que de deux membres de la société civile venus de Dungu (Nord-est de la RDC) : Père Benoît Kinalegu (Commission Justice et Paix) et Sœur Angélique Namaika (Mama Bongisa).

Le Chef de l'UNOCA réaffirme sa détermination à continuer à travailler avec les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la LRA, afin de « mettre définitivement un terme aux activités de ce groupe armé et de favoriser un retour de la paix dans les régions les plus affectées », notamment la République démocratique du Congo, la République Centrafricaine et le Soudan du Sud. Avant le 30 novembre 2012, M. Abou Moussa doit présenter au Conseil de sécurité un nouveau Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA et sur la LRA.

► *Remerciements au Service Photo des Nations Unies qui ont mis à notre disposition l'ensemble des photos de notre collègue Eskinder Debebe publiées dans les 5 premières pages de cette Newsletter - à l'exception de celle de la première page montrant une vue générale des membres du Conseil en session.*

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

Les éléments de la LRA doivent mettre un terme à leurs attaques, se rendre et rendre leurs armes

Le Conseil de sécurité condamne vigoureusement les attaques que l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) mène dans certaines parties de l'Afrique centrale, qui menacent en permanence la sécurité dans la région. Le Conseil exprime à nouveau sa profonde inquiétude devant les atrocités commises par la LRA, qui ont des conséquences graves sur le plan humanitaire et pour les droits de l'homme, comme le déplacement de plus de 445 000 personnes dans toute la région.

Le Conseil condamne fermement les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits de l'homme auxquelles la LRA continue de se livrer. Il condamne également le recrutement et l'emploi d'enfants, les meurtres et les mutilations, les viols, l'esclavage sexuel et les autres violences sexuelles et les enlèvements. Il exige de la LRA qu'elle mette immédiatement fin à toutes ses attaques, en particulier celles dirigées contre des civils, engage instamment ses dirigeants à libérer tous ceux qui ont été enlevés, et insiste pour que tous les éléments de la LRA mettent un terme à ces pratiques, se rendent et rendent leurs armes.

Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction l'élaboration de la stratégie régionale des Nations Unies pour répondre à la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur et remédier à l'impact de ses activités et prend note des cinq grands domaines d'intervention que définit cette stratégie, qui a été élaborée en étroite collaboration avec l'Union africaine, les missions des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies dans les zones où sévit la LRA et dans les États de l'Afrique centrale touchés. Le Conseil demande instamment au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale, aux missions politiques et aux missions de maintien de la paix des Nations Unies dans la région et aux autres présences des Nations Unies d'aider à appliquer la stratégie, s'il y a lieu et dans les limites de leur mandat et de leurs capacités, et appelle la communauté internationale à apporter toute l'assistance possible pour contribuer à la réalisation de ces objectifs stratégiques.

Le Conseil de sécurité se réjouit de la vigoureuse collaboration qui s'est instituée entre les Nations Unies et l'Union africaine face à la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur, et souhaite qu'elle se poursuive. Le Conseil engage l'Envoyé spécial de l'Union africaine, Francisco Madeira, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, à continuer à travailler avec les gouvernements des pays de la région pour renforcer encore leur coopération.

Le Conseil salue les efforts que continuent de déployer l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et la République du Soudan pour appréhender les commandants de l'Armée de résistance du Seigneur et pour

protéger les civils de la menace qu'elle représente. Le Conseil accueille avec satisfaction la capture de Caesar Acellam, l'un des dirigeants de l'Armée de résistance du Seigneur, par l'armée ougandaise, le 13 mai.

Le Conseil de sécurité se réjouit du lancement officiel le 24 mars 2012 de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA, qui prévoit un mécanisme conjoint de coordination, une force d'intervention régionale et un centre d'opérations conjoint. Le Conseil engage les gouvernements des pays de la région, travaillant dans le cadre de cette initiative, à renouveler et renforcer leur collaboration pour venir à bout de la menace que représente la LRA. Le Conseil engage également l'Union africaine et les États affectés par la LRA à travailler avec la communauté internationale pour trouver les ressources nécessaires pour mener à bien cette initiative. Le Conseil se réjouit des efforts que fait l'Union africaine pour accroître la coordination tactique, améliorer l'échange d'informations et la planification conjointe des opérations entre les responsables militaires de la Force d'intervention régionale, basée à Yambio, au Soudan du Sud.

Le Conseil souligne qu'il incombe au premier chef aux États de la région où sévit la LRA de protéger les civils et engage ces États à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour ce faire. Le Conseil note le rôle important joué par les missions de maintien de la paix des Nations Unies dans la région pour protéger les civils et souligne qu'il faut poursuivre la coordination et l'échange d'informations entre ces missions. Le Conseil rappelle l'importance de la coordination entre le personnel humanitaire, les spécialistes du développement, de la condition de la femme et de la protection des enfants, les militaires et les responsables du maintien de la paix dans la région. Le Conseil constate les difficultés que rencontrent les gouvernements des pays de la région et engage instamment la communauté internationale, en coordination avec l'Union africaine et les Nations Unies, à continuer de renforcer le potentiel opérationnel des pays qui participent à la Force d'intervention régionale pour mener avec succès des opérations contre la LRA et assurer une meilleure protection des civils. Le Conseil souligne que toutes les opérations militaires menées contre la LRA doivent être conformes au droit international humanitaire applicable, au droit des droits de l'homme et aux droits des réfugiés et réduire au minimum le risque de causer du tort aux civils dans ces régions.

Le Conseil de sécurité encourage les derniers combattants de la LRA à quitter les rangs de ce groupe et à participer au processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réintégration (DDRRR). Le Conseil de sécurité souligne qu'il soutient les efforts menés dans les différents pays touchés pour désarmer, démobiliser et réintégrer dans une existence normale les anciens combattants de la LRA. Le Conseil reconnaît les importants efforts que poursuit le programme de DDRRR de la Mission de

l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin de susciter de nouvelles défections dans les rangs de la LRA. Le Conseil demande à la MONUSCO de continuer à travailler avec le Bureau intégré des Nations Unies en Afrique centrale (BINUCA), la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et d'autres acteurs des Nations Unies dans la région affectée par la LRA afin d'aider à mener l'action régionale coordonnée visant à susciter des défections et à soutenir les efforts de DDRRR menés dans les zones où sévit la LRA. Le Conseil demande aux partenaires internationaux de fournir à cet effet un soutien stratégique.

Le Conseil rappelle les mandats d'arrêt décernés par la Cour pénale internationale à l'encontre de Joseph Kony et de deux autres dirigeants de la LRA qui sont accusés, entre autres choses, d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, y compris des assassinats, des viols et des enlèvements d'enfants pour les enrôler, et engage tous les États à coopérer avec les autorités ougandaises et avec la Cour pour exécuter ces mandats et traduire en justice les auteurs des atrocités. Il rappelle également sa déclaration de juin 2006 (PRST/2006/28) et réaffirme qu'il importe au plus haut point de promouvoir la justice et l'état de droit, notamment le respect des droits de l'homme, en tant qu'élément indispensable d'une paix durable.

Le Conseil loue les efforts consentis par les donateurs internationaux pour fournir une aide humanitaire aux populations touchées par les opérations de la LRA en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et en République du Soudan du Sud. Il souligne à nouveau qu'il faut adopter une stratégie renforcée, globale et plus régionale pour faire face à la situation humanitaire, notamment apporter une aide aux victimes de violence sexuelle et d'autres attaques, et rappelle qu'il faut que toutes les parties s'attachent à promouvoir et à assurer l'accès, en toute sécurité et sans entrave, des organisations humanitaires à la population civile, conformément au droit international, notamment au droit international humanitaire applicable, et aux principes directeurs de l'aide humanitaire.

Le Conseil prie le Secrétaire général de le tenir informé des activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, des progrès de la mise en œuvre de la Stratégie régionale et des efforts actuellement déployés à cette fin par les missions dans la région et par les autres organismes des Nations Unies compétents, notamment en lui présentant un rapport unique sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et la LRA avant le 30 novembre 2012.

Toutes les allocutions prononcées lors de la session du 29 juin sont disponibles sur notre site internet : <http://unoca.unmissions.org>

ACTU DU SIEGE

M. Jeffrey Feltman nouveau Secrétaire général adjoint aux affaires politiques

Le 11 juin, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a nommé M. Jeffrey Feltman, des États-Unis, au poste de Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Ce dernier, qui était récemment Secrétaire d'État adjoint aux affaires du Moyen-Orient du Gouvernement des États-Unis, et qui a rang de ministre plénipotentiaire, a plus de 26 années d'expérience dans la politique et la diplomatie, ayant travaillé au sein du corps diplomatique américain essentiellement sur les affaires relatives à l'Europe de l'Est et au Moyen-Orient. M. Feltman, qui parle arabe, français et hongrois, est titulaire d'un diplôme en histoire et en beaux-arts délivré par *Ball State University*, ainsi que d'un Master en droit et en diplomatie obtenu à la *Fletcher School of Law and Diplomacy* de Tufts University. Il remplace M. B. Lynn Pascoe, à qui le Secrétaire général a exprimé sa reconnaissance pour les services dévoués rendus aux Nations Unies et pour avoir dirigé avec compétence le Département des affaires politiques au cours d'une période difficile. Un hommage lui a été rendu lors d'une cérémonie organisée le 27 juin, en présence de nombreux collègues, y compris ceux de certaines missions politiques dont l'UNOCA. (Photo ONU).



RENCONTRE AVEC LES DIPLOMATES

La piraterie maritime et la lutte contre la LRA étaient au menu



Le Chef de l'UNOCA (au centre) a fait le tour de l'actualité politique et de la situation de sécurité avec les membres du corps diplomatique

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a rencontré les membres du corps diplomatique accrédités au Gabon le 12 juin 2012 au siège de l'UNOCA, à Libreville, pour la traditionnelle session trimestrielle d'échanges d'information sur les activités de l'UNOCA.

M. Abou Moussa a fait le point sur la mise en œuvre de la Résolution 2039 (2012) du Conseil de sécurité de l'ONU qui, entre autres, invite l'UNOCA et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) à soutenir les efforts des institutions régionales dans l'organisation d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement en vue de développer une stratégie pour lutter contre la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. Il a notamment rendu compte de la première réunion préparatoire tenue à Libreville le 31 mai et ayant regroupé les responsables et les experts de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), de l'UNOWA et de l'UNOCA. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a partagé avec la trentaine de participants toutes les informations et l'essentiel des documents adoptés à l'issue de ladite réunion, qu'il considère comme « une avancée significative dans la recherche des solutions globales au phénomène de la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée ».

Conseil de sécurité ...

Par ailleurs, le Chef de l'UNOCA a accordé une attention particulière aux derniers développements enregistrés dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Il a, une fois de plus, salué l'arrestation, le 12 mai en République Centrafricaine (RCA), de Caesar Achellam Otto, un des commandants de la LRA. Les autorités de Bangui ont également annoncé la capture, le 22 mai, par les Forces armées centrafricaines, de deux autres éléments de la LRA. « Nous sommes optimistes quant à la suite des événements. Nous allons continuer à soutenir les efforts des pays affectés et ceux de l'Union africaine afin que la paix et la sécurité reviennent définitivement dans les villages et villes où sévissent la LRA », a commenté le Chef de l'UNOCA.

M. Abou Moussa a rappelé qu'au-delà de la capture de Joseph Kony, le chef de la LRA, et de ses principaux collaborateurs, la communauté internationale doit continuer à se mobiliser pour s'atteler aux urgences humanitaires et aux problèmes de développement dans les zones affectées par les activités de ce groupe armé. La diffusion des images de la visite conjointe qu'il a effectuée en avril en RCA et en République démocratique du Congo (RDC) avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la LRA, M. Francisco Madeira, a permis aux diplomates de mieux apprécier l'ampleur des défis humanitaires et logistiques auxquels sont confrontés les pays concernés. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale a saisi

l'occasion pour entretenir ses interlocuteurs sur sa mission à New York où, le 29 juin, il a présenté au Conseil de sécurité le Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la LRA et les activités de l'UNOCA.

Lors de sa présentation, le Chef de l'UNOCA était assisté par le Chef de la Section politique et son Conseiller militaire. La réunion a eu lieu en présence de Mme Clotilde Nizikama, Secrétaire générale adjointe de la CEEAC chargée des Programmes, du Budget, de l'Administration et des Ressources Humaines. M. Nadir Hadj-Hammou, Coordinateur résident du système des Nations Unies au Gabon et plusieurs autres responsables des Agences, Fonds et Programmes de l'ONU y ont aussi pris part.



Les participants venus nombreux, étaient très attentifs aux échanges...



Le Général Toutous (au milieu) a partagé l'expérience française en ce qui concerne la lutte contre la piraterie maritime...

NEW YORK FORUM - AFRICA

Le Représentant spécial a apprécié les orientations pratiques des débats

A l'invitation des autorités gabonaises, le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a participé au « New York Forum – Africa » organisé du 8 au 10 juin à Libreville par la *Fondation Richard Attias & Associates* avec le soutien du gouvernement. Pendant trois jours, il a assisté, avec 600 autres personnalités de haut niveau, à des échanges sur les enjeux économiques du continent et les opportunités d'affaires dans une Afrique en quête d'investissement susceptible d'accélérer son développement. Dans ce sens, le Président du Gabon, M. Ali Bongo Ondimba, a solennellement rappelé que la plupart de nos pays regorgent de richesses et de talents qui méritent d'être mieux valorisés. Son homologue du Bénin, par ailleurs Président en exercice de l'Union africaine, M. Yayi Boni, a soutenu ce point de vue, avant de lancer un appel à la communauté internationale pour une intervention militaire au Mali, où sévit une instabilité politique depuis le coup d'Etat perpétré contre le Président Amadou Toumani Toure en mars 2012.

Plusieurs autres dirigeants politiques et décideurs du

monde économique ou de la société civile ainsi que des sportifs de haut niveau et des artistes confirmés ont pris la parole au cours de ce Forum pour partager leurs expériences avec les participants. En marge des travaux, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale a eu des échanges fructueux avec certains d'entre eux. Il s'est, entre autres, entretenu avec M. Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine, M. Andrew Young, ancien Représentant permanent des USA auprès des Nations Unies, etc. Rendant compte de sa participation aux collègues, il a souligné le bien-fondé de ce rendez-vous dont il a apprécié l'approche interactive et les orientations pratiques.

M. Abou Moussa a fait les mêmes remarques concernant « Dialogue For Action Africa », un Forum international organisé le 11 juin par la *Fondation Cécilia Attias pour les Femmes* avec le soutien de Mme Sylvia Bongo Ondimba, Première dame du Gabon. Le Président Ali Bongo Ondimba a indiqué que le Gabon est prêt à accueillir la deuxième édition de « New York Forum – Africa » en 2013.



Le RSSG et l'ambassadeur Andrew Young, Représentant permanent des USA auprès de l'ONU de janvier 1977 à septembre 1979

Le chef d'OCHA pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest en visite a UNOCA



Le 12 juin, le Chef du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Rudolf Jocondo, a rendu une visite de courtoisie et de travail au Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa. Ils ont discuté des dossiers d'intérêts communs et réitéré leur volonté de renforcer la coopération entre les institutions dont ils ont la charge.

M. Rudolf Jocondo était à Libreville dans le cadre de la tenue, du 11 au 13 juin, de la deuxième édition de la consultation régionale sur les catastrophes en Afrique Centrale, organisée par OCHA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR), avec l'appui du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de l'Immigration et de la Décentralisation du Gabon.

Le Chef du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a exhorté « les gouvernements de l'Afrique centrale à placer la réduction des risques de catastrophes au cœur de leur programme d'action et de leurs politiques nationales ». Il a précisé que cette « priorité devrait les amener à renforcer leurs capacités à faire face aux risques et à investir dans la prévention et la préparation ».

UNOCA a pris part à cet événement, qui a permis de rappeler « la nécessité de doter la sous-région d'un plan d'action opérationnel sur la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles et autres situations d'urgence ». Il s'agit en effet d'une des recommandations de la première consultation régionale tenue à Yaoundé (Cameroun) du 18 au 20 avril 2011.

EN BREF

Golfe de Guinée : UNOCA à la réunion technique d'Abuja

Du 20 au 21 juin, s'est tenue à Abuja (Nigeria), la première réunion du groupe technique en charge de la préparation de la feuille de route devant faciliter la convocation du Sommet des Etats membres du Golfe de Guinée pour discuter de la mise en place d'une stratégie de lutte contre la piraterie et la sécurité maritime. Cette rencontre faisait suite à celle organisée à Libreville le 31 mai dernier, en présence des responsables de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

La réunion d'Abuja a permis de conduire des réflexions importantes sur les scénarios possibles et les modalités concrètes de l'organisation du Sommet qui, il faut le rappeler, avait été demandé par le Conseil de sécurité des Nations Unies - Résolution 2039 (2012). UNOCA était représenté à cette réunion par le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire par ailleurs Point focal Piraterie maritime et sécurité dans le Golfe de Guinée.

JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES

Louis Michel Mboana : « Personne ne choisit de devenir réfugié »



Le Représentant du HCR (1er à partir de la droite) a salué le gouvernement gabonais pour sa politique en matière d'asile

La Journée mondiale des réfugiés a été célébrée le 20 juin sous le thème « le dilemme ». Au Gabon, la cérémonie a eu lieu au Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie. M. Sosthène Ngokila, Secrétaire général dudit ministère, y représentait le gouvernement. Il a saisi cette occasion pour rappeler le « sens élevé d'hospitalité » du Gabon qui, faisant jouer la « solidarité sous-régionale », n'hésite pas à offrir gîte et couvert aux « populations victimes de l'intolérance et de la folie des hommes ». M. Louis Michel Mboana, Représentant résident du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a exprimé sa gratitude au gouvernement gabonais pour cette marque d'attention. « Ses inlassables efforts illustrés encore récemment par la campagne de régularisation des étrangers dont des anciens réfugiés, lancée le 29 mai 2012, sont hautement appréciées », a-t-il noté dans son discours de circonstance, mettant en exergue le fait que « personne ne choisit de devenir réfugié et encore moins de quitter de manière forcée sa résidence habituelle ou son pays d'origine ».

4141 réfugiés au Gabon

M. Louis Michel Mboana a fait observer qu'au Gabon, le nombre de réfugiés a baissé au terme du processus de fin de statut des demandeurs d'asile et de réfugiés du Congo mené de février à novembre 2011. « Ce processus a permis de trouver des solutions durables telles que le rapatriement volontaire dans leur pays d'origine pour près de 708 Congolais, l'acquisition d'une carte de séjour pour 3250 autres congolais », a-t-il souligné, révélant qu'au 1^{er} janvier 2012, le Gabon abritait encore 4141 réfugiés et demandeurs d'asile de 20 nationalités relevant de la compétence du HCR.

« D'autres situations de réfugiés de longue durée sont en cours d'examen afin de trouver des solutions pérennes », a précisé le Représentant résident du HCR, évoquant le cas des réfugiés libériens et angolais pour lesquels le processus de fin de statut est en cours avec des « options de solution durables à travers le rapatriement volontaire ou des statuts alternatifs visant à leur intégration locale ».

La cérémonie du 20 juin 2012 s'est tenue en présence du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa. Il lui est revenu l'honneur de remettre à sept réfugiés bénéficiaires de

micro-crédits, des diplômes appâtés par les organisateurs. Des vivres ont aussi été remis à des réfugiés, dont les participants, venus nombreux les soutenir, ont par ailleurs apprécié le talent et les compétences en visitant l'exposition déployée dans le hall du ministère des Affaires étrangères.

M. Nadir Hadj-Hammou, Représentant résident du PNUD par ailleurs Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Gabon a aussi pris part à cet événement ainsi que plusieurs autres collègues, des diplomates et des membres du Comité des réfugiés africains au Gabon présidé par M. Marcel Doriane Kouanda.



Remise des vivres par M. Sosthène Ngokila



Une vue des participants



M. Abou Moussa remettant le diplôme à une réfugiée



Une exposition très riche

UNESCO

Les temps forts de la visite officielle de la Directrice générale au Gabon

Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), a séjourné à Libreville du 10 au 11 juin. Une visite officielle de deux jours dont nous rendons compte des grands moments.

1 - Audience avec le Président Ali Bongo



La Directrice générale de l'UNESCO a été reçue en audience le 11 juin par le Président Ali Bongo Ondimba. Cette rencontre a eu lieu en marge du Forum international « Dialogue For Action Africa », organisé par la Fondation Cécilia Attias pour les Femmes avec le soutien de Mme Sylvia Bongo Ondimba, Première dame du Gabon. Le Président Ali Bongo Ondimba et Mme Irina Bokova ont passé en revue la coopération entre

dans ces secteurs stratégiques.

2 – Visite du CICIBA

Cette audience a été suivie par une visite du Centre international de civilisation Bantu (CICIBA) d'Angondjé, un quartier situé dans le Nord de Libreville. Accompagnée par le Ministre Délégué en charge de la Culture, M. Ernest Walker Onewin et par



le Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République, M. Eric Chesnel, Mme Irina Bokova a réaffirmé l'attachement de l'UNESCO aux valeurs culturelles et à la promotion de la diversité linguistique, un des buts poursuivis par ce Centre créé en 1983. Elle a souhaité un grand succès et longue vie à ce projet culturel d'une portée non seulement nationale et régionale, mais aussi continentale et internationale.

3 – Signature de la lettre d'entente...

En fin d'après-midi du 11 juin, Mme Irina Bokova a eu une séance de travail avec le Premier ministre, M. Raymond Ndong Sima. Celle-ci a été marquée par la signature de la lettre d'entente entre le gouvernement gabonais et l'UNESCO, relative à la contribution du Gabon au Fonds d'urgence multi-donateurs de l'UNESCO. D'un montant de deux millions de dollars américains, ce don avait été annoncé par le Gabon en novembre 2011 lors de la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO au cours de laquelle Mme Bokova avait lancé un Fonds d'urgence pour compenser le déficit de trésorerie consécutif à la suspension de la contribution des Etats-Unis après

l'admission de la Palestine à l'UNESCO.

Le Gabon était le premier pays à notifier sa contribution à ce Fonds. D'autres pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) comme le Congo, le Cameroun et le Tchad ont aussi participé à ce Fonds d'urgence qui servira également à financer des projets du Programme Phare de l'UNESCO: priorité

Afrique.

4 – Avec les ministres de l'UNESCO...

Toujours le 11 juin, Mme Irina Bokova a eu une réunion de travail avec les ministres en charge des programmes UNESCO. Outre le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et technique, de la Formation professionnelle et de la Recherche scientifique, chargé de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (par ailleurs Président de la Commission nationale de l'UNESCO), elle a échangé avec le ministre délégué en charge de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, de la Formation professionnelle et le ministre de l'Economie numérique, de la Communication et de la Poste.

5 – Rencontre avec le personnel local

Le séjour de la Directrice générale de l'UNESCO au Gabon s'est achevé par la visite du siège du Bureau multi-pays de l'UNESCO à la Cité de la Démocratie. Elle a ainsi rencontré les membres du personnel auxquels elle a transmis ses encouragements pour la qualité de leur travail et leur engagement dans la défense des valeurs de l'institution.



l'UNESCO et le Gabon, notamment dans les domaines de l'éducation, la culture de la paix et la communication. Ils ont évoqué le rôle de premier plan que cette institution spécialisée de l'ONU peut jouer pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs

SPORT - FOOTBALL

Le Corps diplomatique remporte le trophée de la 49e Journée de l'Afrique face au Ministère des Affaires étrangères

Le 2 juin, au stade FC 105, les membres du Corps diplomatique sont venus à bout de « Note verbale », la valeureuse équipe du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie, par 3 buts à 2 (après tirs au but). Pendant le temps réglementaire, les deux formations avaient fait jeu égal (0-0). Trois vaillants joueurs du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont pris une part active et décisive à cette belle victoire. Gumisai, Jean-Paulin et Norbert ont suffisamment mouillé le maillot, surmotivés par les encouragements du coach, l'ambassadeur de l'Algérie au Gabon. La présence de plusieurs de ses homologues a aussi galvanisé les diplomates. Les ambassadeurs du Cameroun et de la Réussie avaient notamment fait le déplacement tandis que, côté gouvernement, M. Dominique Ngueno, Ministre délégué aux Affaires étrangères chargé du NEPAD et de l'Intégration régionale était dans les tribunes. C'est ce dernier qui a du reste remis le trophée de la victoire aux membres du Corps diplomatique et celui de la défaite à ses collaborateurs. Le match du 2 juin était organisé dans le cadre de la 49e Journée de l'Afrique. Avant de se quitter, tous les acteurs se sont retrouvés autour d'un cocktail pour une troisième mi-temps très conviviale.



Les joueurs de l'UNOCA ont partagé leur joie avec le ministre délégué aux Affaires étrangères



L'ambassadeur du Cameroun savoure la victoire...



Les ambassadeurs d'Algérie, de Sao Tome et Principe, et de Russie



Les deux équipes à la fin de la rencontre au cours de laquelle Kathleen, de l'ambassade des USA (à droite), a été très applaudie

LES ECHOS DE LA CITE
 Bulletin d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - No 004 - Février 2012

EDITORIAL
 POUR MEILLEURS INFORMATIONS...

Akouango : la famille UNOCA se retire pour débattre de ses priorités

Une publication de l'Unité de l'Information publique
 Contact : Norbert N. Ouendji • Courriel : ouendji@un.org
 Téléphone : +241 05 72 23 23 • Site internet : <http://unoca.unmissions.org>
 Cité de la Démocratie, Villas 55, 56, 57 - B.P : 27773 Libreville, Gabon